

Mais de son côté, le commissaire du comté avait donné une foule de billets, et une quantité considérable de curieux qui en étaient munis se sont présentés à la prison.

Cet étrange incident vidé, revenons au principal. A midi, le géolier a fait l'appel nominal des témoins légaux désignés par le shériff et les a introduits dans la cour, où stationnait déjà une compagnie de milice.

Fife a dit qu'il avait une communication à faire au peuple, et tirant un manuscrit de sa poche il s'est mis à le lire avec quelque hésitation, disant de temps à autre qu'il était bien mal écrit.

Charlotte a voulu lire à son tour un manuscrit, mais les forces lui ont manqué, et M. Williamson, l'un des membres du clergé, en a fait la lecture au peuple.

M. Brown, un autre ministre, a pris la parole et fait un discours approprié à la circonstance.

Un géolier a apporté deux verres de grog aux condamnés, Fife a avalé le sien tout d'un trait, Charlotte n'a fait qu'humecter ses lèvres et a passé son verre à Fife, qui l'a vidé également.

A peine avait-il fini que ses collègues prononçaient une dernière prière et que Fife demandait au shériff et au géolier s'il n'était pas temps de mourir.

Un personnage mal vêtu et le visage couvert d'un masque de calicot blanc a paru alors sur l'échafaud et s'est approché des condamnés pour leur lier les mains.

VARIÉTÉS.

EN FAVEUR DES MARCHANDS,

VENDEURS A FAUX POIDS, SOPHISTIQUES, ETC.

Je ne suis pas de ceux qui ne veulent jamais reconnaître leurs torts.

J'ai peut-être été quelquefois un peu loin à l'égard des fraudeurs, sophistes, vendeurs à faux poids et autres synonymes de voleurs.

Ils ont du bon. En voici un qui a sauvé la vie à deux hommes.

J'espère que le prix Montyon, — qu'on se considère comme digne d'être décoré, — se considérera comme digne d'être averti.

Il est vrai que pour cette liqueur hybride ils préfèrent d'ordinaire le casis à l'huile de vitriol.

Le jeune Robillard offre à son père une goutte pour « tuer le ver », expression militaire.

Le père Robillard accepte, boit, est empoisonné, éprouve d'horribles souffrances, mais cependant ne meurt pas.

Le jeune homme paraît devant les assises de l'Oise. Là un chimiste déclare que l'acide sulfurique (huile de vitriol) qui doit avoir 66 degrés, est un poison corrosif au plus haut point et il s'étonne que Robillard père ne soit pas mort.

On fait comparaître le marchand qui a livré l'huile de vitriol au jeune Robillard; il avoue qu'avant de livrer l'huile de vitriol au commerce, il lui fait subir quelques modifications à la suite desquelles le toxique en question n'a plus que 36 degrés.

Le jury alors ne condamne le jeune Robillard qu'à cinq ans de prison.

Vous voyez que par la fraude sainte, la pieuse sophistication, pié mendax! du détaillant, Robillard et son jeune fils échappent à la mort.

Le public court aveuglément, furtivement, à l'apparence du bon marché, sans s'inquiéter si on lui reprend sur la qualité et la quantité de la marchandise l'équivalent de ce qu'on lui diminue sur le prix.

Le marchand, qui descend ses prix aussi bas qu'il est possible, verra sa boutique déserte et ses pratiques courir chez le voisin qui leur vendra à meilleur marché du sucre mêlé avec du sable par livre de 14 onces.

Le consommateur se croit très bien servi quand il voit le plateau de la balance où est placée la marchandise descendre beaucoup au-dessous du plateau où sont les poids, sans examiner si ce poids n'est pas d'autant plus facilement entraîné qu'il est plus léger, et si le marchand ne se satisfait pas à bon marché en lui rendant ainsi la moitié de ce qu'il lui ôte.

Il est évident que cet aveuglement qui encourage la fraude est la ruine des gens qui veulent commencer honnêtement.

Le 2 août, le tribunal correctionnel a condamné pour vol sur le poids et la mesure, pour altération dangereuse et mauvaise qualité de la marchandise, douze marchands de diverses denrées.

Le 3 août, dix autres marchands.

Le 19 juillet, il y a eu onze condamnations.

Le 22 juillet, il n'y en a eu que huit.

Eh bien! est-ce trop d'affirmer qu'aucune forêt mal famée n'a été le théâtre d'autant de vols en un mois que la capitale de la France l'est en un jour, en ne comptant que les vols connus, exécutés par de prétendus marchands qui déshonorent et ruinent le commerce?

ALPH. KARR (1).

(1) Extrait des Nouvelles Guêpes. A Paris, chez Michet Lévy frères. Prix de l'abonnement: un an, 25 fr. 52 numéros par an.

Mercuriale du marché aux grains de Lille

DU 19 OCTOBRE 1859.

Table with 2 columns: Grain type and Price. Includes Blé blanc, Blé macaux, Prix extrême du blé blanc, Id. du blé macaux, Hausse à l'hectolitre, etc.

Prix moyen (à l'hect.) des marchés du département, plus Arras.

Table with 2 columns: Grain type and Price. Includes Semaine courante, Semaine précédente, Baisse, Hausse.

TAXE DU PRIX DU PAIN

dressée d'après les bases déterminées par l'arrêté municipal du 25 octobre 1855.

Table with 2 columns: Pain type and Price. Includes Pain de ménage, Pain de 2e qualité, Pain blanc, Pain de fleur, etc.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la séance du 16 octobre 1859.

Sommes versées par 62 déposants dont 15 nouveaux fr. 8,335 5

14 demandes en remboursement. 5,239 49

Les opérations du mois d'octobre sont suivies par MM. Louis Scrépel et Achille Wibaux directeurs.

THÉÂTRE DES AMATEURS

Dimanche 23 octobre, spectacle à 6 h. :

- 1. LE FOU PAR AMOUR, drame en 5 actes.
2. LES DEUX DIVORCES, vaudeville en un acte

— Lundi 24, à 6 heures :

- 1. LES PAUVRES DE PARIS, drame en 7 actes
2. UN HOMME SEUL, vaudeville en un acte.

Prix des places : Première galerie, 1 f. 50 c. - Stalles de parquet, 1 f. 50 c. - Parquet, 1 f. - Amphithéâtre, 75 c. - Parterre, 50 c.

Pour tous les articles non signés, J. Rebourg.

ANNONCES

RELIEUR.

On demande un RELIEUR, chez J. REBOUX, 20, rue Neuve, à Roubaix.

On demande

un COMMANDITAIRE pouvant disposer d'une somme de 3 à 4,000 fr. pour une opération, dans les environs de Roubaix.

Demande d'emploi.

Un teneur de livres connaissant la comptabilité en partie double et en partie simple, désire trouver un emploi.

Demande d'emploi.

Un CONTRE-MAITRE de filature de laines peignées, connaissant parfaitement la besogne et capable de tenir les écritures, désire trouver un emploi.

Réponse au bureau de ce journal, sous le n° 1662. (1662)

Demande d'emploi.

Un jeune homme ayant travaillé dans une filature importante, désire trouver un emploi dans une filature ou dans une maison de commerce.

Réponse au bureau de ce journal, sous le n° 1669. (1669)

Comptable.

Un comptable de cette ville, pouvant disposer de plusieurs heures par jour, désire les employer aux écritures d'une maison de commerce.

Réponse au bureau de ce journal, sous le n° 1666. (1666)

Demande d'emploi.

Un jeune homme de 27 ans, connaissant le dessin de fabrique, désire trouver une occupation fixe dans une maison de commerce de Roubaix ou de Tourcoing.

Réponse au bureau de ce journal, sous les initiales A. B.

On demande

pour une maison faisant la nouveauté, un jeune homme bien au courant de la décomposition des tissus et de la fabrication, et capable de diriger l'échantillonnage.

Réponse au bureau de ce journal, par lettre, sous le numéro 1679. (1679)

On demande

un employé pour un bureau de filature. S'adresser rue de Tourcoing, 62, Roubaix. (1676)

On demande

un agent capable et expérimenté, pour une compagnie d'assurances contre l'incendie, honorablement connue. — On lui accorderait la recette importante de Roubaix et des environs.

Réponse par écrit à l'inspecteur, chez M. Darras, marchand épicer, place du Lion-d'Or, 8, Lille. (1677)

Comptable.

Une personne de bonne famille, au courant de la tenue des livres et des comptes d'intérêts, désire se placer.

Réponse au bureau de ce journal, sous les initiales A. B. (1681)

Un jardinier-fleuriste désire louer, à Roubaix, Tourcoing ou Lannoy, à dater du 1er janvier ou du 1er mars prochain, une MAISON A USAGE DE CABARET, plus un DEMI-HECTARE de terre.

Réponse au bureau de ce journal, sous les initiales D. D. (1643)

DÉPOT DE FABRIQUE DE DRAPS ET NOUVEAUTÉS

POUR PANTALONS, PALETOTS, CRAVATES & GILETS

OUVERTURE de la vente des NOUVEAUTÉS D'HIVER de la maison AUG. CAZY et Cie A LA VILLE DE VERVIERS, RUE DES CHAPELIERS, 22, TOURNAI

MAGASIN SPÉCIAL pour l'EXPOSITION des RICHES NOUVEAUTÉS anglaises et indigènes; spécialité de DRAPS et ÉTOFFES pour dames, livrés directement au détail à plus de 30 à 40 pour cent en-dessous des prix ordinaires, et vendus à la grande mesure de 0,74 centimètres.

VÉRITABLE PRIX FIXE La maison AUG. CAZY et Cie, montée sur la plus vaste échelle, attire l'affluence non-seulement par des assortiments considérables qui n'existent pas ailleurs, mais encore par la qualité supérieure et le bon goût de ses étoffes, la perfection de ses produits, la loyauté dans ses opérations et la grande modicité de ses prix qui fait pour ses acheteurs d'une économie réelle de plus de 30 à 40 pour cent sur les prix les plus réduits des autres maisons.

Aperçu de quelques articles vendus à la grande mesure de 0,74 centimètres.

Table with 3 columns: Item description and Price. Includes Drap noir, Amazone pour pantalons, Cache-miroir, Impérial croisé, Cuir-laine, etc.

Grand choix de cravates cachemire, cache-nez en peluche et chenilles, depuis 1.50 jusqu'à 11.00. — Cravates, cols en soie et écharpes, à 0.50, 0.75, 1.00, 1.25, 1.50, 1.75, 2.00, 2.25, 2.50 à 6.00.

AVIS TRÈS IMPORTANT. — La maison AUG. CAZY et Cie, défiant toute concurrence et voulant offrir à l'acheteur toutes les garanties possibles, accorde dix jours pour échanger, sans aucune perte, toutes marchandises qui ne conviendraient plus, et même en rembourser le montant aux personnes qui en témoigneraient le désir.